

Motion

Défense de l'interdisciplinarité

La section 16 réunie en session d'automne s'inquiète de l'avenir de l'interdisciplinarité dans le paysage actuel de la recherche et de l'enseignement supérieur, suite à la réorganisation profonde de leurs structures (LRU, politiques de sites, création de l'AERES, de l'ANR, des instituts au CNRS, des Alliances,...). La section 16 rassemble une communauté de chercheurs dans laquelle se retrouvent et se mélangent différentes disciplines (chimie, biochimie, biophysique, physico-chimie, biologie cellulaire, immunologie...). Cette interface exigeante doit stimuler des approches multidisciplinaires voire transdisciplinaires, de nouveaux concepts, de nouvelles technologies, et chaque discipline apporte sa contribution créative. Tout en gardant la spécificité et le développement scientifique propre à chaque discipline, le dialogue entre chimistes, biophysiciens et biologistes est nécessaire pour concevoir des outils originaux afin de décrypter les phénomènes biologiques, développer de nouvelles approches pour appréhender, comprendre et étudier le vivant. En aucun cas, l'interdisciplinarité ne doit se résumer à la juxtaposition de deux ou plusieurs disciplines.

La formation des étudiants qui seront les futurs acteurs de ces recherches multidisciplinaires et transdisciplinaires passe par la mise en place dans nos universités de filières conçues dans ce but. Malheureusement, ces formations aux interfaces induisent des coûts spécifiques puisqu'il faut adapter les outils de formation à des publics issus d'horizons diversifiés, et sont donc les premières à faire les frais des politiques d'économie à tout prix que vivent les universités.

En outre, lorsque les financements et les postes de chercheurs et d'enseignants-chercheurs se font de plus en plus rares, le repli sur le cœur des disciplines est observé, bien souvent accompagné par des relations tendues entre les directions des instituts du CNRS et des grands organismes à l'interface entre la chimie et la biologie (CNRS/Inserm/INRA...). De plus, une recherche financée sur des projets à finalités sociétales conduit à ne considérer les projets de recherche que sous l'angle d'une application potentielle, rarement pérenne, et ne laisse que peu de place à l'innovation méthodologique transdisciplinaire, qui est pourtant l'un des principaux moteurs des évolutions scientifiques majeures.

Si l'organisation de colloques ou de GDR est un outil important pour fédérer et rendre visibles les interfaces et communautés concernées, ce ne saurait être un levier suffisant pour une évolution des mentalités et des politiques en la matière. En lien avec les instances disciplinaires (Alliances, Sociétés Savantes, ...), le CNRS, un acteur important de la recherche française qui recouvre l'ensemble des disciplines, doit se saisir de cette question, au plan national, européen et institutionnel, pour améliorer le financement et la structuration de ces recherches interdisciplinaires, et, en lien avec le CNU, favoriser la mise en place de formations adaptées dans les universités.

Motion adoptée le 18 novembre 2014.
20 votants : 19 oui, 1 abstention, 0 non

Destinataires :

- Alain Fuchs, Président du CNRS
- Philippe Baptiste, DGDS du CNRS
- Dominique Massiot, DS INC
- Catherine Jessus, DS INSB
- Jacques Maddaluno, DAS INC
- Anne Imberty, DAS INC Interdisciplinarité
- Jean-Claude Michalski, DAS INSB et MI
- Anne Renault, Directrice de la Mission Interdisciplinaire
- Yves Lévy, Président directeur général de l'Inserm/Président d' AVIESAN
- Philippe Büttgen, Président CPCN
- Dominique Faudot, Présidente CPCNU